

RAPPORT MORAL DE L'EXERCICE 2019

I - RAPPORT MORAL DE L'EXERCICE 2019

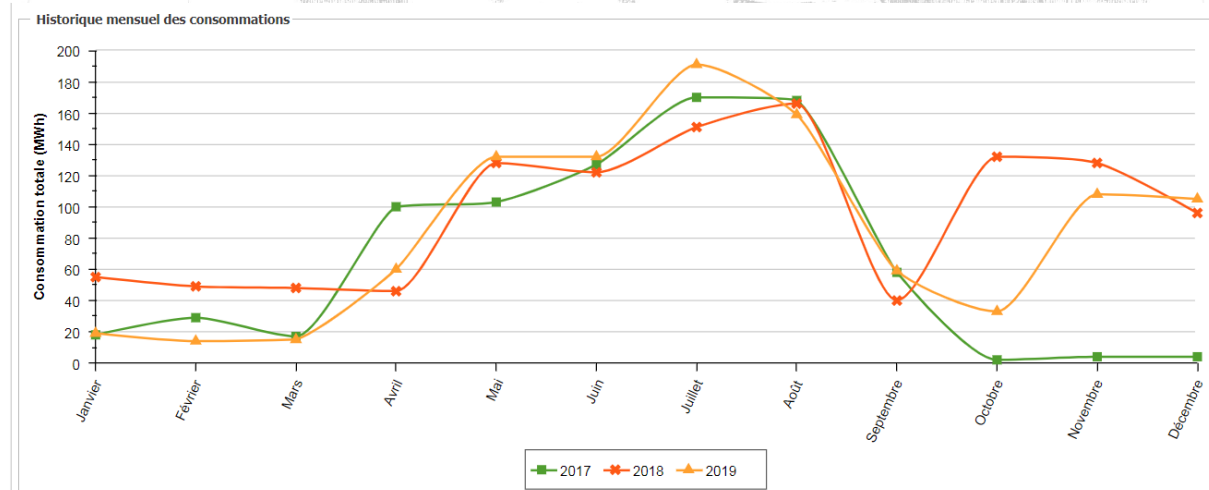
Sur l'exercice 2019, le résultat est positif de 113 418.60€ en fonctionnement. Ce montant est à nuancer par un résultat d'investissement négatif de 122 818.60€ (détail ci-dessous).

A - FONCTIONNEMENT DEPENSES

Le poste (6061) « Electricité »

Après l'enregistrement d'une baisse importante en 2017, le poste électricité enregistre une nouvelle hausse importante en 2019, sur la lignée de celle de 2018 (de 112 775.37€ en 2018 à 129 539.13€ en 2019) en raison de plus fortes surfaces en riz sur le territoire et de pompages plus importants sur les mois d'octobre et novembre.

Voici la courbe des consommations de la station d'Albaron où l'on perçoit bien que les consommations ont été plus élevées également en été :



A compter du 1er janvier 2018, l'ASCO a adhéré à un groupement de commandes par l'intermédiaire du SMED 13 pour passer un marché d'énergie remporté par EDF pour une durée de 2 ans. Cette adhésion a permis de limiter l'envolée des tarifs. Cependant, par rapport à 2017, l'augmentation du tarif des consommations était de 6.5%. Elle a été de plus de 15% en 2019, ce qui explique la hausse importante du poste énergie. Le nouveau marché 2020/2022 a été remporté par Total Direct Energie.

Une baisse conséquente est enregistrée sur les tarifs des consommations (peu importante sur les tarifs hiver mais allant jusqu'à -50% sur les tarifs HC été).

Le poste (60622) « Carburants »

Poste stable 9 780.49€. Présence de cuves (gasoil routier et non routier) sur la station.

Le poste (60631) « Fournitures & Petits Equipements » et fournitures entretien

Ce poste passe de 5612.72€ en 2018 à 2253.75€ en 2019.

Le poste (60632) « Fournitures & Petits Equipements » et fournitures entretien

Ce poste passe de 5 612.72€ en 2018 à 2 914€ en 2019 pour des factures de petit équipement.

Le poste (60636) « Vêtements de travail »

Ce poste passe de 487.93€ en 2018 à 54.55€ en 2019.

Le poste (6064) « Fournitures administratives »

Ce poste passe de 259.17€ en 2018 à 1399.03€ en 2019.

Le poste (613) « Locations »

Ce poste passe de 4780€ en 2018 à 400€ en 2019.

Le poste (615221) « Bâtiments »

Ce poste passe de 3760.20€ en 2018 à 707.71€ en 2019.

Le poste (61523) « Voies & Réseaux »

Ce poste passe de 12 289.34€ en 2018 à 3 954.89€ en 2019.

L'ASCO réalise par ailleurs l'entretien de son réseau en régie. Le garde canal assure le nettoyage du canal (l'ASCO possède un broyeur, une épareuse et une pelle).

Le poste (61551) « Matériel roulant »

Ce poste passe de 21 628.06€ en 2018 à 8 795.99€ en 2019.

Le poste (61558) « Autres Biens Mobiliers »

Ce poste passe de 8 856.45€ à 9 218.73€ en 2019.

Le poste (616) « Primes d'assurances »

Ce poste passe de 7 282.41€ à 8 725.39€ (assureur : SMACL)

Le poste (617) « Etudes et recherches »

1 350€ de part d'autofinancement de l'étude de redimensionnement de la station d'Albaron réalisée par le bureau d'études CCEC sous maîtrise d'ouvrages déléguée au SMGAS. Dans le cadre de la GEMAPI le Symadrem pourrait assurer la maîtrise d'ouvrages déléguée de la concrétisation du projet.

Le poste (618) « Documentation générale et technique »

Renouvellement abonnement ASA Info pour la réception du magazine papier : 218€.

Le poste (622) « Honoraires »

Ce poste passe de 18 671.90€ en 2018 à 4 578.51€ en 2019. Ce poste regroupe les indemnités de frais de gestion du receveur, les frais d'huissier et d'avocat pour des contentieux et des constats. La réalisation du rôle d'exploitation ainsi que le suivi administratif pour les adhérents et partenaires institutionnels.

Le poste (623) « Publicité, publications, relations publiques »

De 7 963.77€ en 2018 à 3 195.21€ en 2019. Ce poste regroupe les dépenses liées à la publicité des marchés publics, et la production d'un panneau.

Le poste (626) « Frais de télécommunications et frais postaux »

Ce poste passe de 2050.72€ en 2018 à 1 784.34€.

Le poste (6288) « Autres Services Extérieurs »

Ce poste passe de 52 959.99€ en 2018 à 40 720.14€ en 2019.

Le poste (635) « Taxes foncières »

Ce poste passe de 5 735.52€ en 2018 à 5 741.76€ en 2019 pour les propriétés foncières de l'ASCO de Corrèze, stations de pompage et emprise des ouvrages.

Le poste (64) « charges du personnel »

Ce poste passe de 64 230.97€ en 2018 à 50 468€ en 2019.

L'ASCO n'emploie plus qu'un garde canal à temps complet (en 2018 il y a eu 3 mois de salaires en doublon).

Le poste (6531) « Frais de mission »

Les indemnités du président ne changent pas et sont de 2 400€ pour 2019.

Le poste (658) « Charges diverses de gestion courante »

Régularisation de TVA et de PAS en provenance du Trésor Public : 2.42 €

Le poste (66111) « Intérêts réglés à l'échéance »

Ce poste comprend les intérêts de la ligne de trésorerie du Crédit Agricole pour 273.02€, emprunt souscrit en 2017 et courant jusqu'à 2022 : 1 192.33€.

Un nouvel emprunt a été souscrit pour les travaux d'investissement. D'un montant de 400 000€, les crédits sont débloqués au fur et à mesure de la réception des factures.

Le poste (6718) « Charges exceptionnelles »

Notification de jugement, 1 000€ de dommages au TA.

Le poste (673) « Titres annulés »

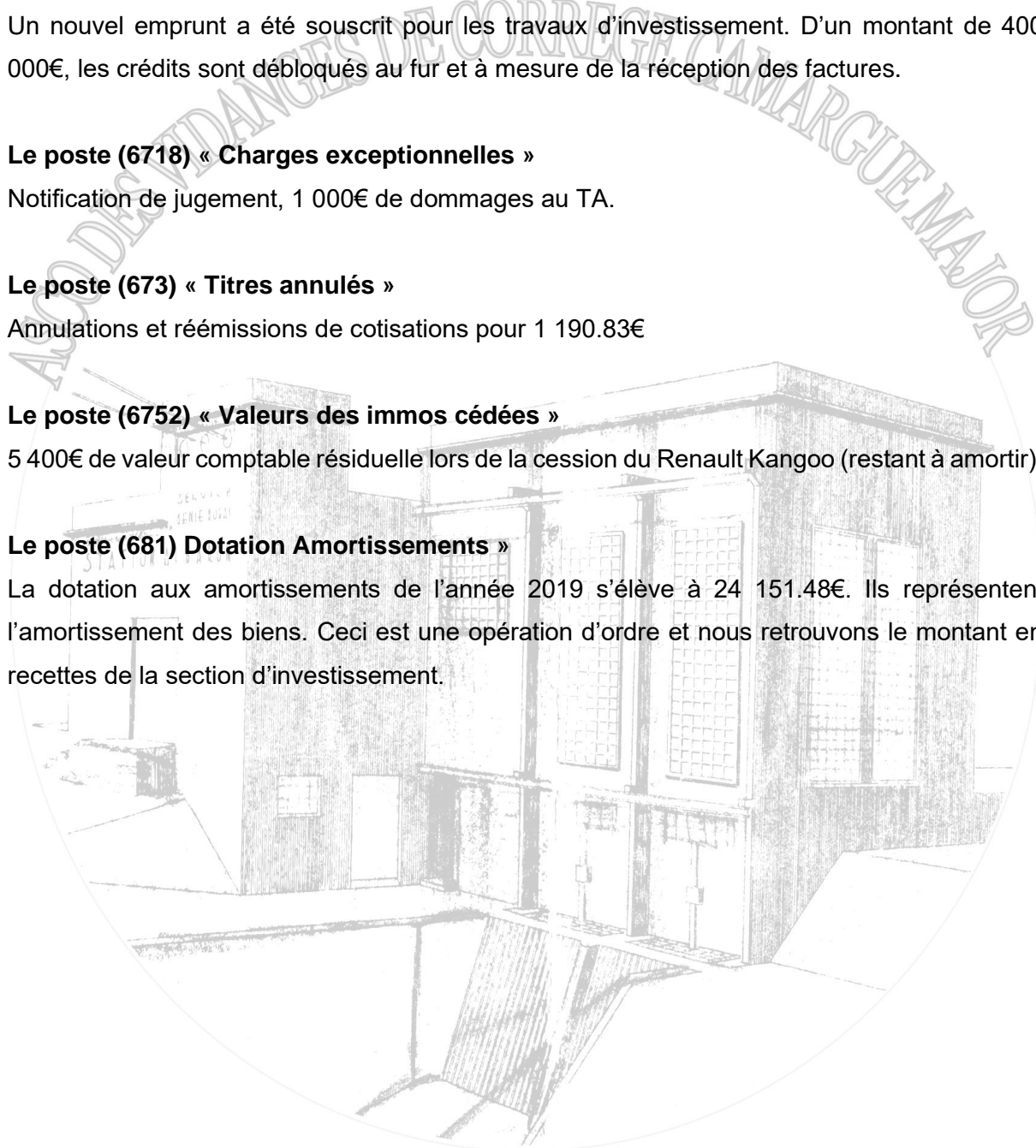
Annulations et rémissions de cotisations pour 1 190.83€

Le poste (6752) « Valeurs des immos cédées »

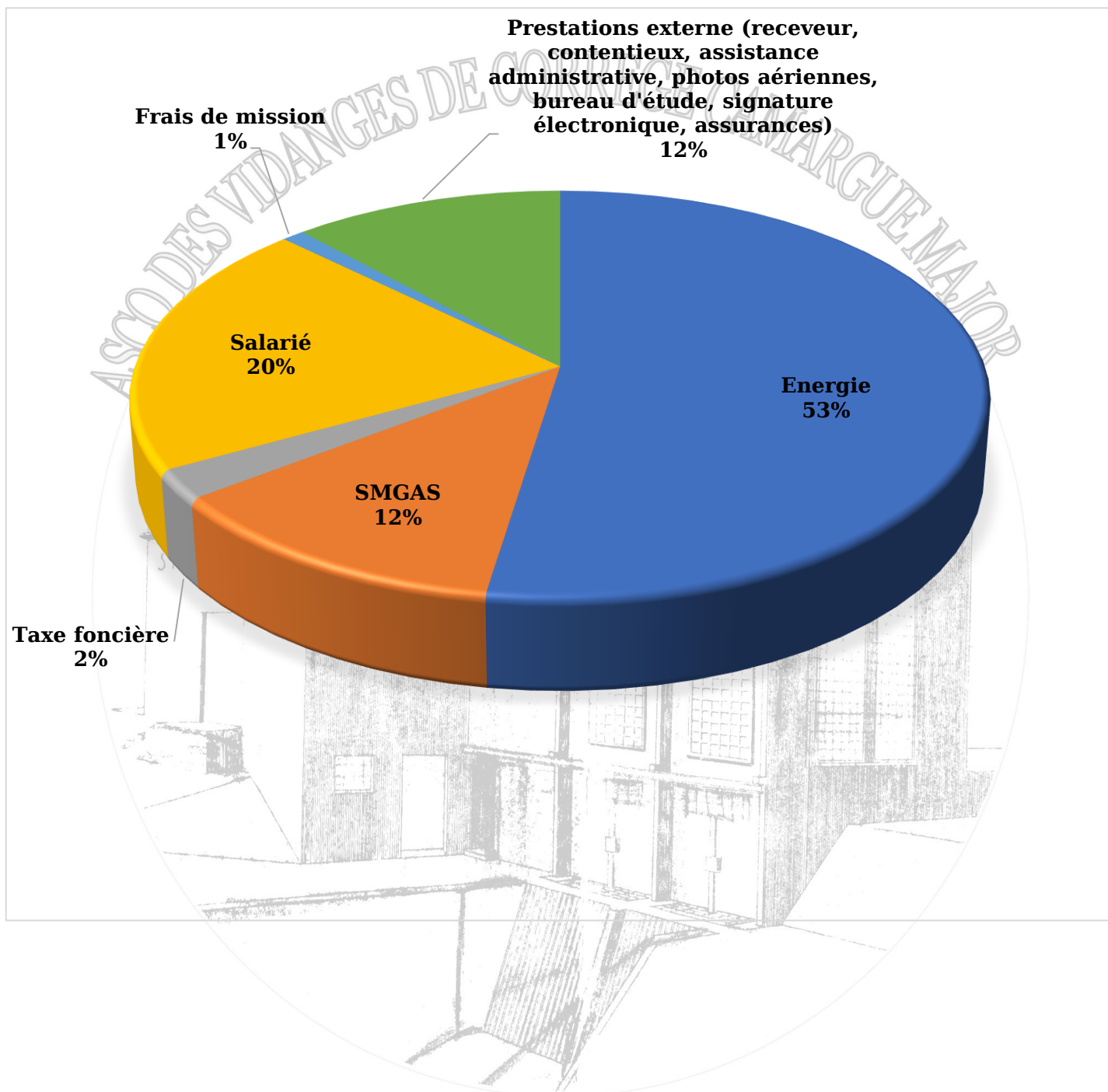
5 400€ de valeur comptable résiduelle lors de la cession du Renault Kangoo (restant à amortir).

Le poste (681) Dotation Amortissements »

La dotation aux amortissements de l'année 2019 s'élève à 24 151.48€. Ils représentent l'amortissement des biens. Ceci est une opération d'ordre et nous retrouvons le montant en recettes de la section d'investissement.



DEPENSES 2019



B - FONCTIONNEMENT RECETTES

Le poste (70685) « Redevance-Rôles »

Pas d'augmentation des tarifs du rôle en 2019.

Hausse du rôle d'exploitation en raison de l'augmentation des surfaces cultivées en riz.

305€ de redevance de pêche attribuée à Bonnet Robert.

Le poste (7478) « Autres Subventions & Participations »

Ce poste représente 54 369.75€ de recettes pour l'année 2019 :

- La commune d'Arles verse chaque année 21466€ dans le cadre de la convention d'écoulement des eaux pluviales et entretien du Grand Gallègue ; service qui est assuré par l'ASCO.
- CNR : versement de l'énergie réservée 31 556.45€.
- Opcalim : 1 347.30€ remboursement de la formation du garde-canal.

Le poste (758) « Produits divers »

- Prestations de pelle pour le compte du Clos de la Vigne : 1 500€ HT.
- Centimes de régularisation de PAS
- Groupama : remboursement solde débiteur suite à vente de véhicule : 109.46€

Le poste (773) « Titres annulés »

9 240€ de mandats annulés et réémis en investissement (éligibles aux subventions).

Le poste (7752) « Produits de cessions d'immobilisations »

1 000€ de cession du Kangoo.

Le poste (777) « Quote part des subventions »

Ce poste s'élève à 5 386.37€. Il représente l'amortissement des subventions. Ceci est une opération d'ordre et nous retrouvons le montant en dépenses de la section d'investissement.

Le poste (7788) « Produits exceptionnels »

SMACL : remboursement incendie véhicule Citroën 3 350€

SMACL : remboursement sinistre démarreur station Antonelle 1 348€

L'excédent de fonctionnement à reporter sur l'année 2019 s'élève à 333 397.49€ (219 979.47€ + 113 418.02€ de résultat de l'exercice).

C - INVESTISSEMENT DEPENSES

Le poste (1641) « Emprunt »

20 564.91€ d'échéances d'emprunt

Le poste (1391) « Reprise des subventions »

Cf. poste 777

Le poste (203) « Frais d'études »

Convergence Environnement : Maitrise d'oeuvre pour le projet d'investissement : 13 225€ en 3 factures

Le poste (2051) « Concessions »

474.17€ logiciels pour ordinateur portable

Le poste (2138) « Autres constructions »

Total 11 580€ (fabrication d'une cuve acier pour réserve d'eau de groupe à vide ; plancher charge utile 13T Station Pierre Dulac)

Le poste (21538) « Autres constructions »

Total 31 507€ (réalisation de supports de grilles Station Pierre Dulac ; réfection d'un pont Mas du Tort : 16 130€ ; réalisation de grilles d'entrées d'eau)

Le poste (2158) « Autres installations »

Total 37 600.92€ (rideau électrique station Pierre du Lac ; réparation complète pompe immergée Guinard, réalisation et pose de martellière ; godet faucardeur, effaroucheurs sonores ...)

Le poste (2182) « Matériel de transports »

Total 9 166.66€ (location mini-pelle ; achat véhicule garde-canal)

Le poste (2183) « Matériel informatique »

Ce compte s'élève à 1471.26€ (ordinateur et licence de logiciel bureautique)

Le poste (231) « Travaux en cours »

Le Trésor Public a demandé à ce que l'ensemble des travaux du programme d'investissement soient mandatés au 231. Ils seront ensuite réémis aux postes 21538 et 2158 lorsque l'ensemble de l'opération sera achevé pour être amortis.

Début 2020, l'ASCO a pu réaliser sa première demande d'acompte sur cette opération.

D - INVESTISSEMENT RECETTES

Le poste (28) « Amortissements »

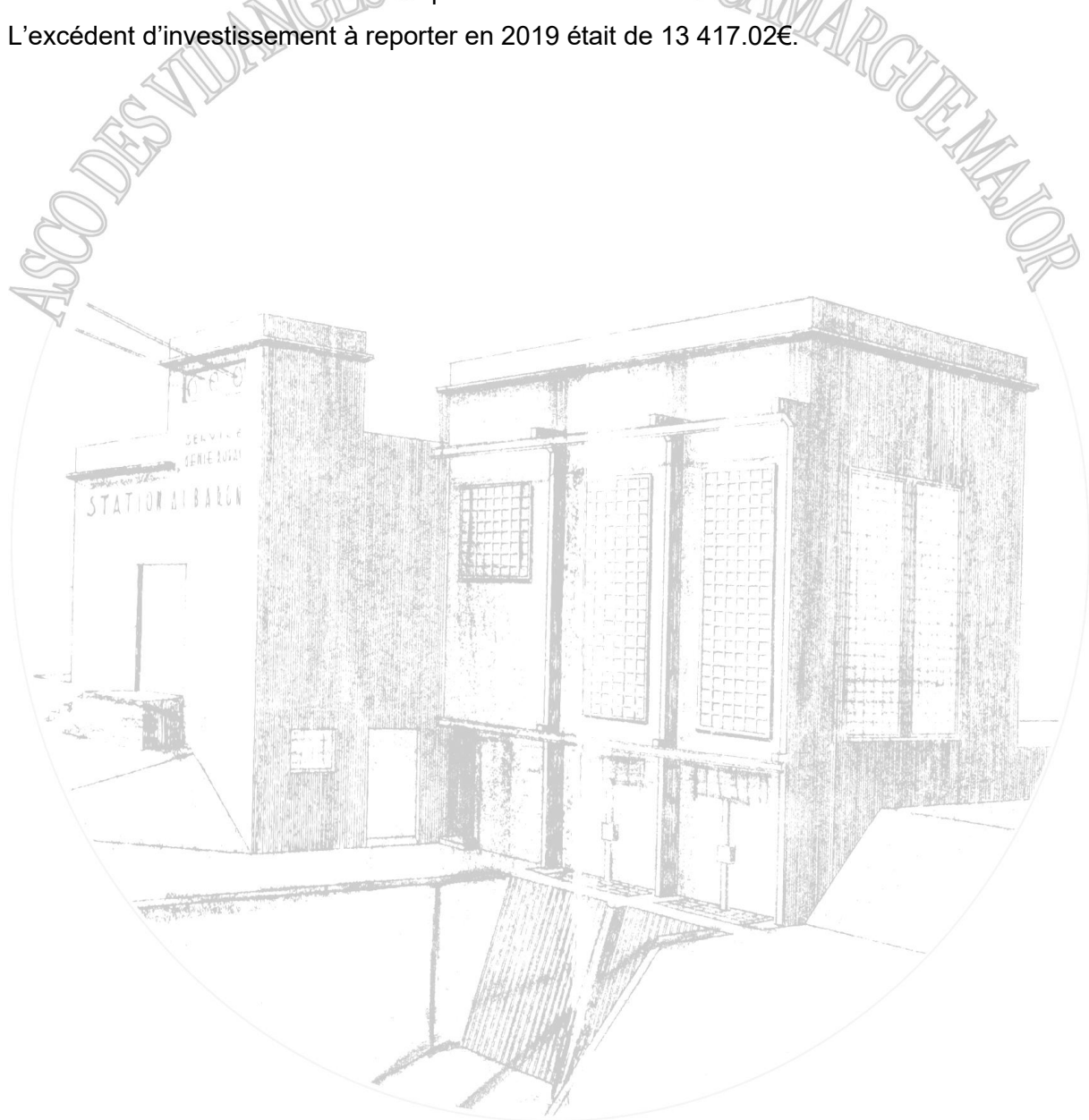
Cf. poste 681

Le poste (1641) « Emprunt »

Cf. poste 66111 en dépenses d'investissement.

Emprunt souscrit pour l'opération d'investissement de reprise des berges du Rousty. A la fin de l'année 2019 l'ASCO avait débloqué 107 151.84€ sur factures.

L'excédent d'investissement à reporter en 2019 était de 13 417.02€.



II - RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2019

A - Trésorerie

Celle-ci se situe à un niveau correct à la fin de l'exercice 2019 soit 163 769 €.

B - En cours redevables

Au 31 décembre 2019, le taux moyen de recouvrement des cotisations de l'exercice est d'environ 82%.

Les rôles ordinaire et d'exploitation se situent à 427 538 € TTC, le compte redevables fin 2019 s'élève à 73 928€ (+ 34 179 € de redevables contentieux, non comptabilisés), d'où le ratio de recouvrement ci-dessus.

Il est à noter que le Rôle ordinaire a été émis le 26/04/2019 et le rôle d'exploitation uniquement le 10/12/2019.

C - Analyse du résultat comptable

Le bénéfice d'exploitation est de : 124 816,95 €

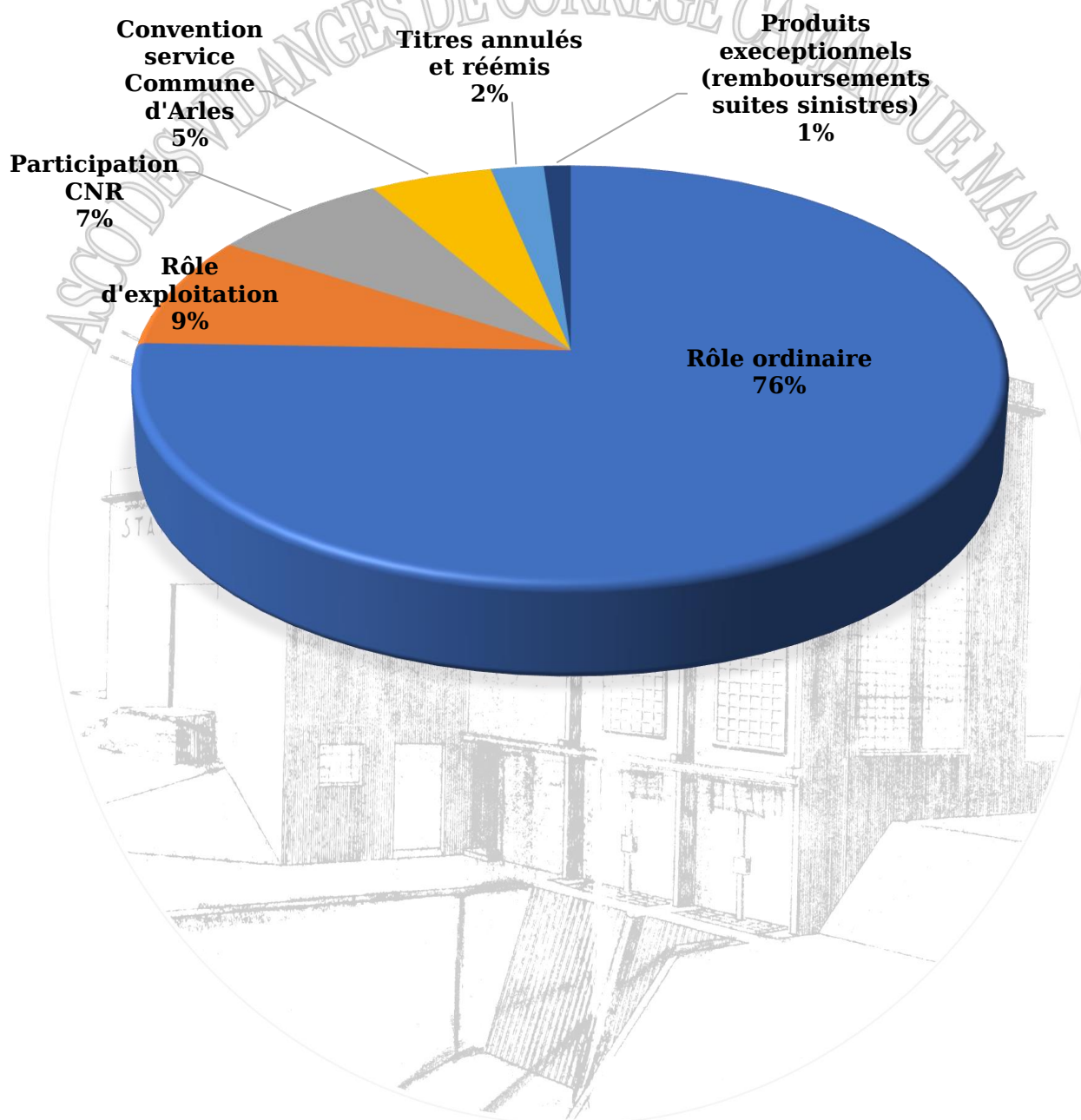
Le bénéfice comptable réel corrigé des éléments exceptionnels et des amortissements est de 113 418,02 €

Les dépenses réelles d'exploitation sont de : 288 734,02 €

Les recettes réelles d'exploitation sont de : 413 550,97 €



RECETTES 2019



III - PERSPECTIVES 2020

L'ASCO des Vidanges de Corrège Camargue Major a déposé en 2017 un dossier de demande de subventions pour différentes actions identifiées suite au schéma directeur (réhabilitation des ouvrages Rousty 1, Rousty 2, Gimeaux 1, Gimeaux 2 ainsi qu'une concertation pour préparation des travaux sur la Grand Mar). Ces actions sont inscrites au contrat de delta. Le projet s'élève à 457 500€ et a obtenu des accords de subventions de la part du Conseil Régional et du Conseil Départemental pour 274 500€. La part d'autofinancement de l'ASCO est donc de 183 000€.

Le projet est désormais lancé pour les études et la consultation pour les travaux.

Pour financer le projet, l'ASCO a obtenu un accord pour un emprunt de 400 000€. En effet l'ASCO ne peut prétendre aux subventions qu'une fois les factures des travaux réglées (une première demande d'acompte a été déposée en début d'année).

L'ASCO a également réalisé une étude sur Albaron, d'un montant de 28 000€. Dans le cadre du Plan Rhône, l'assistance à maîtrise d'ouvrages déléguée est assurée par le SMGAS mais le projet a été porté par l'ASCO. Le bureau d'études retenu était CCEC. Les travaux s'élèvent à plus de 4 millions d'euros. Depuis la dernière réunion de présentation aux partenaires il n'y a pas eu de nouvelle avancée quant à la possibilité de financer et de porter ce projet, bien que le Symadrem se soit positionnée dans le cadre de la GEMAPI.

